

TRÉVOL

communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°55
FÉVRIER
2022



www.trevol.fr



Peinture réalisée
par Dany Lachaud

P/3

DOSSIER
ÂGES & VIES

P/5

ACTUALITÉS

P/12

ENVIRONNEMENT

Sommaire



P/3



**DOSSIER
AGES & VIE**

P/5



ACTUALITÉS

P/12



ENVIRONNEMENT

P/13



TARIFS 2022

P/16



GENS D'ICI

Bonne lecture !



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos@
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Neuville Impressions
Tirage N° 55 • février 2022

Le mot du Maire

Pour la seconde fois depuis le début de ce mandat, la cérémonie des vœux a été annulée suite à la situation sanitaire. Par l'intermédiaire de ce bulletin, je présente à chacun d'entre vous et à vos proches les meilleurs vœux du conseil municipal pour l'année 2022. Et j'ai une pensée particulière pour les trévolaises et les trévois qui nous ont quittés et souhaite assurer leur famille de mon soutien.



L'année 2021 aura été, malgré les contraintes et le contexte, une période propice. Grâce à la détermination et l'engagement du conseil municipal, les travaux prévus dans le programme d'investissement ont été portés avec efficacité à travers l'achat du terrain et de la maison de M. Cozyn en plein centre bourg, le city-stade avec les jeux et les tables de pique-nique près de la coulée verte et ses nombreuses plantations d'arbres et arbustes, l'école numérique, le nouveau site internet, les travaux du columbarium, la climatisation de la crèche, du cabinet médical et de la mairie, les travaux à l'école, à la mairie et aux vestiaires du stade, l'informatique à la mairie, le dossier de reconquête du centre bourg etc... Les élus sont maintenant mobilisés pour préparer le budget qui devra être voté avant le 15 avril et lancer les nouveaux projets sur l'année 2022.

Au printemps vont se dérouler les élections présidentielle et législatives à la salle socioculturelle. D'ici le 7 avril 2022 au plus tard, chaque électeur recevra sa nouvelle carte électorale. La gestion des procurations est également modifiée à compter de janvier 2022. Un électeur pourra donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune.

Le recensement initialement prévu en 2021 est terminé. Je remercie la population pour sa réactivité et le respect du travail des agents recenseurs.

Pour terminer je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et je reste à votre écoute avec mes collègues élus. Que 2022 se déroule sous les meilleurs auspices

Bien à vous

Marie-Thérèse Jacquard

Concours photo 2022

Du 1^{er} mai au 30 octobre 2022, la municipalité organise son deuxième concours photos ouvert à tous les trévois sur le thème « **les beautés du ciel** ».

Que vous soyez passionné de photographies ou photographe occasionnel, nous vous espérons nombreux à participer à cette deuxième édition.

Le règlement du concours sera accessible sur le site internet dans la rubrique « Mon Village ».

Jacques Poubeau

Dernièrement ont été célébrées les obsèques de Jacques Poubeau en l'église Saint-Pierre de Trévol.

Né le 18 juin 1932 à Nevers, fils unique, il a grandi à Moulins. Il s'est marié avec Nicole le 17 décembre 1955 à Moulins, où il se sont installés jusqu'en 1963.

Ils partent ensuite en Normandie, pour revenir à Trévol en 1993. Jacques a accompli toute sa carrière professionnelle à E.D.F. Il débuta en tant qu'agent administratif à Moulins, puis après de nombreux déménagements, il termina sa carrière en tant qu'attaché au chef de centre à Evreux.

De 1995 à 2008, il fut élu conseiller municipal avec Jean Louis Lagnaud (Maire).

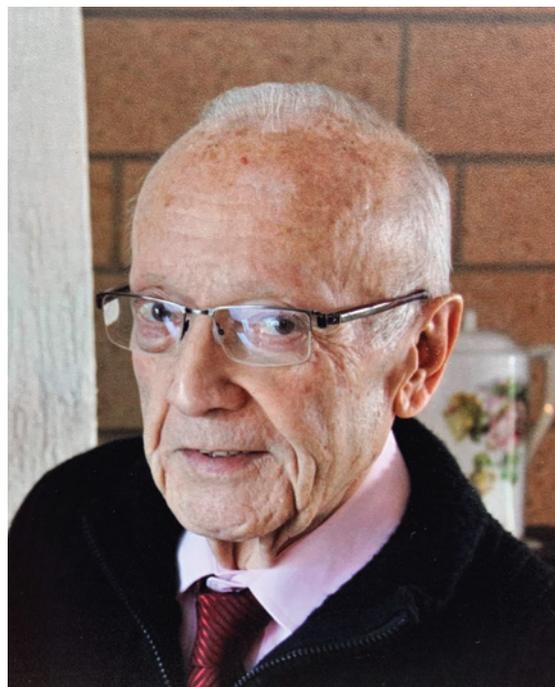
Il s'est impliqué au niveau des commissions Budget, Finances, Communication et au sein du C.C.A.S.

Il a représenté la commune au syndicat départemental de l'électricité (S.D.E. 03) et a été suppléant du Maire à la Communauté d'Agglomération de Moulins.

Passionné de théâtre, il était membre, avec Nicole, d'Astre 2000 ; il mettait en scène des pièces et aimait particulièrement jouer le rôle du curé.

Membre du Comité de Jumelage avec la commune d'Osjakow en Pologne, il était aussi trésorier des C.A.T.M., et ne manquait aucune cérémonie au Monument aux Morts. Il prenait grand plaisir à lire l'appel du 18 juin.

Toujours soucieux de Nicole, il lutta avec courage contre la maladie.



Dévoué, plein d'humour, ouvert aux autres, d'une grande culture, on pouvait avoir toute confiance en lui. Sa famille, ses amis, les élus et anciens élus, tous ceux qui l'ont connu et apprécié, étaient nombreux pour lui rendre un dernier hommage.

Pompier médaillé



Jean-Luc Lepot, 51 ans, vit à Trévol depuis sa petite enfance. Pompier depuis 3 générations au CSP Moulins, il a d'abord été incorporé à la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris à l'âge de 20 ans de 1990 à 1995. A son retour de Paris, c'est tout naturellement qu'il rejoint le CSP Moulins tout comme son père et son grand-père avant lui. Il a gravi les échelons pour accéder au grade de Lieutenant, après son passage à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs Pompiers (ENSOSP) d'Aix-en-Provence en 2014. Cette même année Jean-Luc devient chef de groupe titulaire de plusieurs spécialités comme la conduite de tous les engins (échelles, hors chemin ..). Grâce à sa spécialité chef d'agrées feux de forêts, il est parti en renfort dans plusieurs départements dont 2 fois en Corse. Jean-Luc est intervenu plusieurs fois sur notre commune et, dernièrement, a

participé à la grande manœuvre NOVI bus demandée par le Préfet, en qualité de chef d'agrées secours routier, sur l'ancienne RN7 à Trévol.

Jean-Luc vient de recevoir sa médaille d'or pour 30 ans de service en qualité de pompier et compte bien donner encore de son temps quelques années supplémentaires pour servir la Nation. Lors de sa remise de médaille on a dit de lui qu'il était un Officier « investi et passionné », tout comme il l'est aussi dans sa vie professionnelle qu'il mène de front avec sa passion pour les pompiers. Responsable du service propreté urbaine à la Ville de Moulins, Jean-Luc dirige ses agents avec autant d'engagement et de considération qu'il peut le faire avec les pompiers. Sans aucun doute la devise des pompiers français « Courage et Dévouement » caractérise le quotidien de ce jeune grand-père actif.



DOSSIER



*Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !*

Ouverture et accueil des résidents le **mercredi 16 mars 2022**

Ages & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Ages & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR 2-3-4) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible. La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie. A Trévol, dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant, les personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules bénéficient d'un accompagnement avec une présence 24h/24. Ages & Vie a construit au 32 rue des Primevères, deux maisons d'environ 380m² comptant chacune huit chambres. Ce sont donc seize colocataires au minimum qui peuvent être accompagnés au quotidien. L'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine. Les repas sont préparés chaque jour et les menus choisis en concertation avec les résidents. Les espaces privatifs (environ

30m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée avec terrasse. On peut y vivre seul ou en couple, avec son animal de compagnie et même apporter ses meubles. Une équipe de six personnes aide aux actes de la vie quotidienne ainsi qu'à l'animation et aux échanges sociaux.

Ages & Vie apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie.

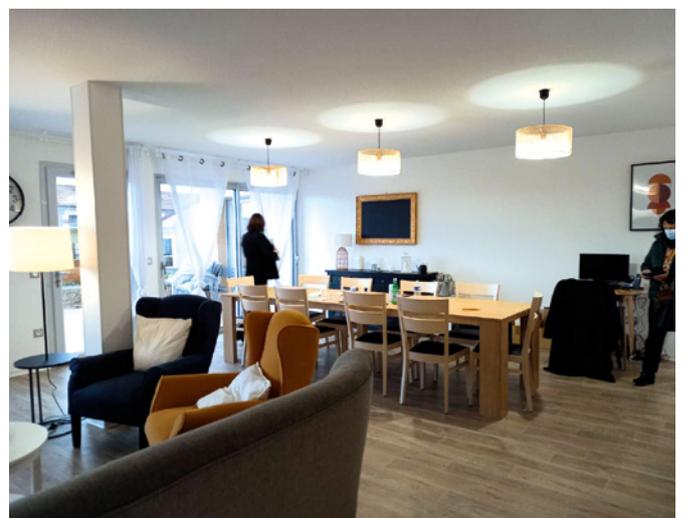
Pour toute demande de renseignements :

0 801 07 08 09

Service & appel
gratuits

contact@agesetvie.com - www.agesetvie.com







ACTUALITÉS

Un boulanger présent chaque mardi sur le marché

Depuis le mardi 18 janvier 2022, Jean-Claude Laâsri, boulangerie "La Fournée des Charmes" à La Chapelle-aux-Chasses est présent sur le marché de Trévol de 17h15 à 19h30. Il propose à la vente, plusieurs variétés de pains cuits au feu de bois (campagne, céréales, baguette, fruits secs) ainsi qu'un panel de produits comme des fougasses, pompes, brioches, ou encore pizzas. Il est fortement conseillé de passer commande les lundis jusqu'à 19h00 au 06 42 36 36 80.

Avec cette nouvelle offre commerciale, notre marché hebdomadaire s'enrichit pour apporter aux trévois un service de proximité.



Gendarmerie Nationale : Suivez les messages de prévention sur les réseaux sociaux !

Le Groupement de Gendarmerie Départementale de l'Allier propose de suivre leurs messages par le biais de ses supports de communication :

Facebook : Gendarmerie de l'Allier

Twitter : @Gendarmerie_003

Instagram : @gendarmerie_allier



Taille des arbres sur la place Jean Thomas



Les agents municipaux ont profité de la nacelle, louée pour la dépose des décorations de Noël, afin d'assurer la taille des arbres de la place Jean Thomas. Cet entretien n'avait pas été réalisé ces dernières années afin de préserver la vivacité des arbres, suite à trois années de sécheresse intense.

Recensement

Le recensement obligatoire de la population trévoise a été réalisé entre le 20 janvier et 19 février 2022. Trois agents recenseurs (Yves Pinot, Germaine Parnière et Jean Ray) ont été recrutés et sont allés à la rencontre des trévois afin de comptabiliser chaque personne qui réside sur notre commune.

Les résultats du recensement constituent le critère essentiel pour la prise de décision en matière de politique publique.



Y. Pinot - G. Parnière - J. Ray

Règlement intérieur du City-stade

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le city stade implanté sur notre commune est un équipement ouvert à tous et libre d'accès sous certaines conditions. En y accédant, les utilisateurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les conditions d'utilisation ainsi que les risques liés à la pratique des activités autorisées. Ils en assument l'entière responsabilité.

La commune ne peut être tenue pour responsable de tout accident dû à l'utilisation normale ou anormale des équipements mis à disposition des utilisateurs.

Les personnes mineures sont sous la responsabilité de leur représentant légal.

DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS :

Le city stade permet la pratique de plusieurs sports :

- sans filet :
- le football et le football avec buts brésiliens
- le handball
- le basket-ball
- le hockey sur gazon
- sur la piste d'athlétisme
- course
- roller
- trottinette
- draisienne

CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES

Le terrain est prioritairement réservé aux enfants de l'école et aux enseignants aux heures d'ouverture de l'école.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 16 h 30.

L'utilisation au public est autorisée en dehors des horaires ci-dessus et pendant les vacances scolaires.

Il est interdit d'accès après 22 heures.

L'utilisation du site est interdite en cas de grosses intempéries (neige, verglas, orage, grêle).

La commune se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires d'accès pour garantir les conditions de bonne utilisation et d'entretien.

CONDITIONS D'ORDRE ET DE SÉCURITÉ

D'une manière générale, les usagers doivent utiliser le City Stade dans le respect des autres et du matériel mis à leur disposition.



Sont donc formellement interdits dans l'enceinte du City Stade et sur la piste d'athlétisme :

- les boules de pétanque,
- les vélos, cycles et engins motorisés,
- les chaussures à crampons.

Il est également interdit :

- de troubler le calme et la tranquillité des lieux en entraînant des nuisances sonores pour les riverains, en utilisant du matériel sonore (poste de radio, téléphone, instruments de musique, pétards, fusées, etc.) et/ou par le fait de rassemblement ou attroupements bruyants ;
- de modifier, de rajouter, même de façon provisoire, toutes sortes d'obstacles, de structures, de matériel non adapté ou hors normes ;
- d'utiliser cet espace pour d'autres activités que celles sportives notifiées ci-dessus ;
- d'escalader ou de grimper sur les panneaux de basket, buts, ou rambardes et les filets en hauteur ;
- de fumer des cigarettes ou autre ;
- de manger, de consommer de l'alcool, d'introduire des bouteilles en verre, des flacons en verre, des cannettes ;

L'accès à l'enceinte est formellement interdit aux animaux même tenus en laisse.

En cas de détérioration, de dégâts, les usagers ou toute personne qui constate ces dégâts seront tenus d'avertir la mairie au 04 70 42 61 44 ou les Services de Gendarmerie (Tél : 17).

Le non-respect du présent règlement est susceptible d'entraîner l'expulsion ou l'interdiction d'accès des contrevenants ou toutes autres sanctions de droit.

Règlement adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 29 novembre 2021.

Décorations de Noël



Prélude aux fêtes de fin d'année, les illuminations de Noël ont été installées au cœur de la commune au début du mois de Décembre. Les employés communaux se sont activés pour donner un air de fête et mettre notre village en lumière.

Cette année, un partenariat a été mis en place avec Zénaïs pour la réalisation et confection de décors sur palettes. Ainsi, une dizaine de sapins en bois, confectionnés par les jeunes accueillis au centre Zénaïs, sont venus agrémenter la place Jean Thomas. D'autres projets sont à l'étude pour Noël prochain avec la création d'autres décors. Ces derniers seront ainsi répartis sur le centre bourg et viendront embellir les abords des différents bâtiments municipaux (école, salle socio-culturelle, mairie...).



ACTUALITÉS

Cérémonie du 11 Novembre

Un allègement des mesures sanitaires a permis d'honorer la mémoire des combattants des deux guerres mondiales le 11 novembre dernier. Marie-Thérèse Jacquard, entourée de membres du Conseil municipal, a accueilli la population au Monument aux Morts.

Après la lecture des textes officiels, partagée avec des enfants de l'école et le dépôt de gerbes, la Lyre avermoise interpréta quelques morceaux de son répertoire.

Madame le Maire décora ensuite Monsieur Tantot Georges inscrit à la section A.F.N.-A.G.M.G. depuis 2016 et porte-drapeau depuis le 10 novembre 2017 pour ses trois années de service. Elle invita ensuite les personnes présentes à se retrouver autour d'un pot servi à la mairie.



Visite du Père Noël

Lors de sa grande tournée, le Père Noël a fait une halte à Trévol. La visite organisée par l'Amicale laïque, a permis au bonhomme à la barbe blanche de passer la journée auprès des enfants du groupe scolaire Henri Matisse et de la micro-crèche.

L'émerveillement pouvait se lire dans les yeux des enfants. Le Père Noël a eu à cœur de répondre aux nombreuses questions des enfants aux yeux plein d'étoiles : est-ce que les rênes ne sont pas trop fatigués ? Est-ce que toutes les lettres sont bien arrivées ? Y aura-t-il assez de cadeaux pour tous les enfants ? Les enfants ont demandé des nouvelles des lutins, submergés de travail à cette période, ainsi que de la Mère Noël.

Le Père Noël a été enchanté de l'accueil qui lui a été réservé tant par les enfants que par le personnel et les enseignantes. Il a remercié l'Amicale laïque d'avoir mis à sa disposition des lutins pour l'aider à porter tous les cadeaux.



Activités pour nos seniors au Gym Club Trévolois

Le Gym Club Trévolois, en coordination avec le Codep EPGV* a proposé une activité physique adaptée. Un atelier équilibre visant à maintenir l'autonomie des personnes âgées a été mis en place de septembre à décembre 2021 et financé par l'ARSEPT** Auvergne.

Cet atelier, destiné à un groupe de 10 à 14 participants à partir de 55 ans et plus, a été animé par Stéphanie Decaudin. Il a eu lieu les jeudis matins à la salle omnisports et a connu un fort succès avec 15 adhérentes de 65 à 89 ans.

Le programme comprenait douze séances avec :

- Une séance «test» pour connaître l'état d'équilibration des participantes,
- Dix séances d'activités physiques adaptées dans une ambiance conviviale et décontractée,
- Une dernière séance pour mesurer l'évolution des capacités d'équilibration et de la condition physique. (apprendre à se



relever, reprendre ou conserver une activité physique...)

Les participantes ont toutes reçu un petit cadeau de la part du club pour leur assiduité, leur motivation et leur bonne humeur.

Au vu de ce succès, le Gym Club Trévolois et l'animatrice ont décidé de poursuivre en proposant de la « Gym douce ». Les cours ont débuté le jeudi 13 janvier et restent ouverts aux inscriptions.

Renseignements au 06.28.06.43.82 ou sur la page Facebook « Gym Club Trevolois »

* Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de l'Allier

** Association Régionale Santé Education et Prévention sur les territoires

Tartiflette du F.C. Haut d'Allier

Après une saison complète sans manifestation, le club du F.C. Haut d'Allier a organisé le samedi 06 novembre 2021 une soirée tartiflette à la salle socio-culturelle de Trévol. Cent soixante personnes ont pu profiter de l'excellent repas préparé par le traiteur Eric Geoffroy et de l'animation musicale. L'ambiance festive, parfois même survoltée, a montré le bonheur pour tous de se retrouver pour un tel moment de convivialité.

Malheureusement, le contexte sanitaire a contraint les dirigeants du club d'annuler la choucroute qui était prévue le 5 février 2022 à Villeneuve-sur-Allier, ce qui n'est, sans nul doute, que partie remise.



Premier marché de Noël du comité des fêtes, une belle réussite !

Le comité des fêtes a organisé son premier marché de Noël le dimanche 18 décembre. Malgré les annulations de dernières minutes de certains exposants, ce marché a connu un véritable succès. Six cent visiteurs sont venus découvrir les trente exposants présents à la salle socio-culturelle ainsi qu'à l'extérieur. Du miel, des gâteaux, en passant par des objets de décorations, les acheteurs ont pu trouver leur bonheur pour se faire plaisir ou faire plaisir à leurs proches en cette période festive.

Le succès de ce premier marché de Noël encourage les membres du comité des fêtes qui envisagent d'ores et déjà une deuxième édition en 2022.





ACTUALITÉS

Repas du C.C.A.S.

L'an dernier, le repas offert par le C.C.A.S. n'avait pu se tenir en raison de la crise sanitaire.

Cette année, il a pu avoir lieu le dimanche 21 novembre 2021 et a rassemblé cent vingt personnes à la salle socio-culturelle. Il a permis aux Trévolois et Trévoloises âgés de 68 ans et plus, de passer un excellent moment d'échanges et de convivialité.

Avant le début du repas, Marie-Thérèse Jacquard, a présenté les membres du conseil municipal et du C.C.A.S.. Après avoir accueilli les convives, elle a présenté les actions réalisées et les projets de la commune dans un contexte difficile lié à la crise sanitaire. Elle a souhaité que chacun profite de cette journée qui rassemble la mémoire vive de notre commune.

Ce repas a permis de mettre à l'honneur les doyens de cette journée, Madame Andrée Levet et Monsieur Jean-Marie Bouillon qui se sont vus remettre un cadeau sous les chaleureux applaudissements de l'assemblée.

Les participants ont apprécié le menu proposé et réalisé par l'équipe d'Eric Geoffroy « Aux Fins Palais ». Par précaution, la danse n'était pas autorisée mais un spectacle musical proposé par des membres du Jazz Club Moulinois a permis de traverser les soixante dernières années dans une ambiance chaleureuse. Geneviève Bettan, trévoloise, a fait chanter les participants et partager sa bonne humeur.

Cette journée chaleureuse et sympathique a permis à toutes et tous de se retrouver pour passer un bon moment, ce qui, dans ce contexte actuel, a été encore plus apprécié.



Distribution des colis à nos aînés

Pour les personnes de 83 ans et plus qui n'ont pas pu venir au repas de la commune, les membres du C.C.A.S. ont porté, à leur domicile, une corbeille garnie.

Trente-trois colis ont été offerts à nos aînés, dans le respect des règles sanitaires.

Les trévolois et trévoloises résidant en EHPAD ont reçu une boîte de chocolats.

Ces moments d'échanges et de rencontres ont fait plaisir à tous, notamment dans ces périodes difficiles liés à la crise sanitaire.

Demandez votre fiche info secours !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Moulins Communauté s'est positionné pour organiser le déploiement de la fiche info secours sur toutes les communes de Moulins Communauté.

Cette fiche répertorie les informations utiles à votre prise en charge en cas d'intervention des secours. Elle doit être placée dans le réfrigérateur et recense les renseignements d'état civil, les antécédents et pathologies, les traitements en cours ou allergies et les coordonnées des médecins. La présence de la fiche est signalée par un macaron collé sur la porte du réfrigérateur.

Le C.C.A.S. de Trévol a décidé de la proposer systématiquement aux personnes de 80 ans et plus. Ses membres se rendront au domicile des aînés pour leur remettre cette fiche et expliquer son utilité. Les personnes de 60 à 80 ans, intéressées pour obtenir cette fiche peuvent, dès à présent, venir la retirer en mairie.

FICHE INFO SECOURS



Restauration scolaire : un service de grande qualité

La Direction des Services Vétérinaires (D.S.V.), représentée par Mme Barré, inspectrice du service sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation, est venue contrôler la cantine scolaire de Trévol le 11 janvier 2022. Les résultats de l'inspection n'ont relevé aucun défaut majeur et ont fait l'objet d'un rapport de visite très satisfaisant en matière de suivi et de respect des différentes règles sanitaires.

Le travail réalisé par Linda Troncy et Florence Plaveret et les différents investissements faits ces dernières années (renouvellement du mobilier et des équipements de restauration) contribuent à ces bons résultats et sont garants d'un service de restauration de grande qualité pour les écoliers trévois.



Séniors au volant, restez vigilants !

Le C.C.A.S., en collaboration avec l'ARSEPT Auvergne, vous propose de participer à un atelier de prévention du risque routier. Accessibles aux personnes âgées de 55 ans et plus, trois séances de deux heures vous permettront de mettre à jour vos connaissances sur le code de la route et les pratiques de conduites (nouvelle signalétique, giratoire, réglementation permis à points, ateliers réflexes, ...).

Les deux premières journées se dérouleront les mardis 10 et 17 mai 2022 de 9h30 à 11h30 à la salle socio-culturelle. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie. (Nombre de places limité à 20 personnes).





Mutuelle Just : mutuelle communautaire



Madame Emmanuelle Castelain, chargée de développement, est venue présenter la mutuelle Just aux trévois et répondre à leurs questions. Une quarantaine de personnes étaient présentes à cette réunion.

Cette mutuelle, basée dans les Hauts de France, existe depuis 1927 et compte, à ce jour 110 salariés. Elle est membre de l'économie sociale et solidaire.

Ses principaux avantages, outre son tarif réduit grâce à la force du collectif, sont :

- une adhésion immédiate sans délai de carence,
- des démarches administratives prises en charge par un conseiller de la mutuelle Just,
- aucun critère d'adhésion,
- pas de questionnaire médical,
- des avantages inclus dans toutes les formules (remboursement de la licence sportive, accès à la téléconsultation...).

Les différents types de contrat avec le tableau des garanties ont été remis aux participants. Les personnes présentes qui s'étaient inscrites ont été reçues en rendez-vous personnalisé le mardi 1er février de 8h30 à 17h00.

Par la suite les permanences, en mairie de Trévol auront lieu.

Chaque trévois peut, dès maintenant, souscrire un contrat au tarif négocié par Moulins Communauté soit :

- en effectuant une demande en ligne sur just.fr en précisant la commune de résidence.
- en appelant le 0 809 546 000 (appel non surtaxé) pour demander une étude personnalisée et/ou pour prendre rendez-vous lors des permanences des mardis 1er mars, 5 avril, 3 mai ou 7 juin 2022 en mairie.

Elections présidentielle et législatives

L'élection du président de la République se déroulera les dimanches 10 avril 2022 pour le premier tour et 24 avril pour le second tour. Les élections législatives auront lieu quant à elles les dimanches 12 et 19 juin prochains.

C'est l'occasion de rappeler que vous devez obligatoirement avoir une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter. La liste des documents que vous pourrez présenter au moment du vote est accessible à partir du lien ci-après : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361>

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au :

- 4 mars 2022 pour la présidentielle,
- 6 mai 2022 pour les législatives.



ENVIRONNEMENT

Déchets : stop aux incivilités !

Ces dernières semaines ont vu une recrudescence des dépôts sauvages d'ordures autour des colonnes de tri. Ainsi, des fûts de bière, un sapin de Noël, et même un lit d'enfant y ont été retrouvés ! Ils ont donc dû être enlevés par les agents municipaux pour être emmenés en déchèterie.

Ces comportements irrespectueux dégradent notre cadre de vie et sont générateurs de pollution (déchets emportés par le vent notamment). Indirectement, ce manque de civisme a un coût pour chaque ménage. C'est l'occasion de rappeler à chacun d'entre vous qu'il faut bien veiller à respecter les consignes de tri, et que ces dépôts sauvages d'ordures sont passibles d'une amende de 135 euros.



Réouverture de la déchèterie d'Avermes



Le SICTOM Nord Allier a effectué d'importants travaux de modernisation de la déchèterie d'Avermes afin de :

- répondre aux besoins du service et des usagers,
- améliorer la fluidité de la circulation et les conditions de sécurité,
- favoriser la valorisation matière et le réemploi.

Elle a réouvert ses portes le mardi 18 janvier 2022 après deux mois et demi de fermeture.

La configuration de cet équipement, conçu dans les années 2000, ainsi que sa taille et sa vétusté, avaient rendu ces travaux indispensables. En effet, la déchèterie était régulièrement saturée ce qui rendait la circulation des véhicules difficile.

Après celle de Chézy dite de « nouvelle génération », c'est le programme de modernisation le plus important des neuf

déchèteries du SICTOM Nord Allier. Un agrandissement a été réalisé pour porter la superficie à 7 144 m², après l'acquisition d'un terrain jouxtant l'existant.

Si la voirie et les réseaux représentaient la plus grosse partie des travaux, la pose de garde-corps, pour prévenir toute chute dans les bennes, a également été effectuée.

Un contrôle d'accès bientôt prévu.

La mise en place d'un contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques des véhicules à l'entrée interviendra dans le courant du premier semestre 2022. Cette nouveauté concernera le site d'Avermes, ainsi que ceux déjà modernisés (Chézy, Coulandon, Neuilly-le-Réal et Lurcy-Lévis).

Cet équipement permettra de déterminer la fréquentation des déchèteries en temps réel, d'identifier la provenance des usagers et l'origine des apports et de mesurer les tonnages de déchets d'activités économiques (D.E.A.). Les usagers devront s'inscrire au préalable via le site internet du SICTOM Nord Allier ou par documents manuscrits pour pouvoir accéder aux déchèteries.

Le coût de la réhabilitation, y compris le contrôle d'accès, devrait atteindre près de 900 000 €, intégralement financés par le SICTOM.



TARIFS 2022

Les tarifs votés en 2021 ont été reconduits dans leur ensemble.
Le conseil municipal a donc fait le choix de maintenir ces tarifs pour 2022.

RESTAURANT SCOLAIRE

- Enfant 2,65 €
- Adulte 6,10 €

GARDERIE

- Forfait 1 enfant 38,50 €
- Forfait 2 enfants 54,00 €
- Forfait 3 enfants 65,00 €
- Occasionnel 4,90 €

LOCATION SALLE SOCIO-CULTURELLE

ASSOCIATIONS COMMUNALES

- par manifestation 110,00 €

RÉSIDENTS

- 1 jour 180,00 €
- 2 jours 230,00 €
- vin d'honneur 50,00 €

NON RÉSIDENTS

- 1 jour 300,00 €
- 2 jours 400,00 €
- vin d'honneur 110,00 €

CHAUFFAGE

- 1 jour 70,00 €
- 2 jours 100,00 €

CAUTION 600,00 €

LOCATION

SALLE DE LA CHAPELLE

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

gratuit pour les réunions, activités et AG

RÉSIDENTS

- 1 jour 90,00 €
- 2 jours 115,00 €

NON RÉSIDENTS

- 1 jour 150,00 €
- 2 jours 190,00 €

CHAUFFAGE

- 1 jour 35,00 €
- 2 jours 50,00 €

CAUTION 300,00 €

LOCATION VAISSELLE POUR LES DEUX SALLES

Associations 25,00 €

Résidents 36,00 €

Non Résidents 50,00 €

CAUTION 150,00 €

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS REAUX ET SANCLOTS

- Associations extérieures à la commune (Prix annuel avec une utilisation par semaine) 210,00 €
- Particuliers Trévolois 70,00 €
- CAUTION 100,00 €

DROIT DE STATIONNEMENT

- Commerces alimentaires GRATUIT
- Non alimentaires 50,00 €

CHASSE

..... 960,00 €

COUPES AFFOUAGISTES

Le stère 7,50 €

CIMETIERE

TRAVAUX

- Frais d'inhumation 40,00 €
- Frais d'exhumation pour transfert autre commune 69,00 €
- Exhumation et réinhumation ... 81,00 €
- Caveau provisoire la journée avec durée maximale de 15 jours 5,00 €
- Caverne provisoire la journée avec durée maximale de 15 jours 5,00 €

CONCESSIONS CINQUANTENAIRES

- Pleine terre ou caveau 275,00 €
- Caveau 3 ou 4 corps 405,00 €

ESPACES FUNERAIRES

- 15 ans 20,00 €
- 30 ans 35,00 €
- Droit d'usage cases 840,00 €
- Droit d'usage caverne 630,00 €

Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44 - mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

AGENCE POSTALE

Mairie : 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

GRUPE SCOLAIRE RENÉ FALLET HENRI MATISSE

Directrice : Valérie Brivet
04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie : 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE « AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis Gadat
04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis Gadat
Médecin : Dr Annie Peronnaud
04 70 42 64 62

Infirmière : Angélique Majetniak

04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute : Patrice Galan

04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice
2 rue de la Marjolaine
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
Permanence en mairie le mercredi 9h-11h
Sur rendez-vous les autres jours

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanclots
Secrétariat : 04 70 46 81 90
Service d'urgence : 04 70 46 81 98

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux
04 70 42 60 78

Assemblées générales



ASSOCIATION CYCLISTE TRÉVOLOISE

Président : Joël Vedrenne
Secrétaire : Bernard Dherret
Trésorière : Gaëlle Letellier



PASTOURELLE DES TROIS VALLÉES

Président : Joël Regnault
Vice-Président : Daniel Tourret
Secrétaire : Monique Lemaire
Secrétaire adjoint : Roger Grosjean
Trésorière : Sylvie Dupré
Trésorier adjoint : Georges Brunot



PÉTANQUE TRÉVOLOISE

Président d'honneur : Patrice Boluda
Président : Arnaud Davids
Vice-Président : Laurent Segaud
Secrétaire : Jean-Pierre Barthonnnet
Secrétaire adjoint : Daniel Gaillard
Trésorière : Odile Brunet
Trésorière adjointe : Dominique Martin



AU JARDIN DES COCCINELLES

Présidente : Marie d'Amat
Vice-Présidentes : Laurence Depalle – Claire Verrière
Secrétaire : Mélanie Rebouleau

ÉTAT CIVIL 2021



Mariages

David Artigue et Jennifer Da Silva : 15/05/2021

Benoît Tison et Anaïs, Mégane Correia : 05/06/2021

Christian Vallet et Joëlle Mingre : 17/07/2021

Nicolas Tabaran et Emeline, Mathilde, Madeleine Hasiak : 31/07/2021

Damien Olivier et Sabine de Melo : 07/08/2021

Hugues, Marie, Régis de Chabannes La Palice de Tournon et Christel, Françoise, Marie de Ganay : 02/10/2021

Thomas, René, Alphonse Pouchain et Emmanuelle Dufresse : 09/10/2021

Gilles Boireau et Lydia, Valérie Martins-Gualdino : 18/12/2021

Léo Monet : 17/04/2021

Léanie, Alice Brunot : 03/05/2021

Elina Manse : 21/05/2021

Alya, Martine, Brigitte Belmeliani : 29/05/2021

Sacha Landry : 31/05/2021

Louis, Guy Fortin : 21/06/2021

Capucine, Marie, Gisèle, Thérèse Morice Du Leraïn : 24/06/2021

Aëlyanah Tison : 10/08/2021

Esmée, Françoise, Florence Trillard : 11/08/2021

Joye, Cécile Bion Chicois : 07/12/2021

Maëlle, Marie, Isabelle Dupoux : 09/12/2021

Pacs

Mathieu Turpin et Laura Cherruault : 08/03/2021

Florian Manse et Pauline Nebout : 16/04/2021

Cyril Vallignat et Amélie Bouard : 20/08/2021

Sébastien Venuat et Marie-Anne Mabru : 29/10/2021



Décès

Bernard Brasseur : 15/02/2021

Jacques, Marcel Maignet : 17/02/2021

René, Elie Sanciaume : 03/04/2021

Jean-Louis Lepot : 23/05/2021

Fernand Vernisse : 14/07/2021

Angélique Thomas : 17/07/2021

Chantal Daniel épouse Yserbit : 17/07/2021

Bernard, Jean-Louis Secrétain : 03/09/2021

Gérard, Maurice Léger : 17/10/2021

Lucien, Raymond Robinet : 19/10/2021

Sylvie Bord épouse Geoffroy : 28/10/2021

Aimé Joigneaux 09/12/2021



Naissances

Mai-Ly Bourachot Mornac : 03/01/2021

Clément, Thomas Luminet : 19/01/2021

Sasha, Jacques, Hervé Nebout : 29/03/2021

Noah Della Fiorentina : 14/04/2021



GENS D'ICI

Dany LACHAUD, artiste peintre



« Rien n'est plus beau que de prendre le temps de s'évader, de se lâcher sur la toile ! »

Installée à Trévol depuis 2008, Dany Lachaud a appris la peinture en autodidacte. Elle exerce son art depuis son plus jeune âge, réussissant à reprendre des toiles de grands maîtres qui l'inspirent tels que Van Gogh, Matisse ou encore Toulouse-Lautrec. Au début des années 90, elle fait la rencontre d'un artiste peintre professionnel coté, avec qui elle travaille en collaboration. Cette expérience lui permet d'affiner sa technique et sa grande sensibilité et lui ouvre les portes de plusieurs expositions en Auvergne et Alpes Maritimes.

Après avoir travaillé la peinture à l'huile, Dany Lachaud utilise désormais l'acrylique dans un style figuratif spontané, tout en couleurs, qui lui permet d'insuffler une grande liberté de geste et de ton à ses œuvres. L'artiste crée des scènes de vie, des paysages urbains, des



balades dans de grands espaces, C'est ainsi qu'elle nous emmène en voyage dans des contrées comme New-York, Londres, Bangkok, que ce soit le jour ou la nuit lorsque les lumières donnent une ambiance si particulière à ses tableaux. Des transparences, des éclairages, des reflets dans la nuit, des profondeurs qui forcent le regard.

Artiste reconnue, sa peinture lui permet d'exposer dans de nombreux salons et Galeries d'Art (Salon des Artistes Indépendants du grand Palais à Paris, Art Shopping au Carrousel du Louvre, Galeries parisiennes, expositions diverses, ...) et d'être cotée dans l'une des plus célèbres bases de données artistiques : Akoun.

Elle se consacre désormais entièrement à son art qu'elle fait évoluer selon ses envies et ses souhaits, du figuratif à l'abstrait.

EXPOSITIONS 2022

- Bourges : Salon international d'Art - Du 29 avril au 7 mai.
- Castelsarrasin : Galerie de Castelsarrasin
Maison d'Espagne - Du 1^{er} octobre au 15 novembre
- Gouise : Galerie de la Grange - Du 15 avril au 29 novembre.
- Saint Flour : Salon des Arts de la Haute Auvergne
Du 8 juillet au 20 août.